

MINISTERE DES GRANDS TRAVAUX**FICHE DE POSTE**

Date de mise à jour : 17/11/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Section de Tahiti				
2	LIBELLE DU POSTE : Responsable de travaux infrastructures				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C				
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C				
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE				
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :				
	PROGRAMME : 962 02		CODE POSTE : 1798		
	CENTRE DE TRAVAIL : 327		PROGRAMME R.H : 961 04		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete – Tipaerui				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le responsable des travaux infrastructures supervise, surveille et coordonne les travaux sur les infrastructures routières au sein du « secteur Ouest » de la section de Tahiti de la Direction de l'équipement. En sa qualité de chef de cellule adjoint, il assiste le chef de cellule dans l'ensemble de ses missions et le supplée en tant que de besoin.				
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D
	NOMBRES : 13				9
					Autres
					4 AN5
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de cellule « secteur Ouest »				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipement de protection individuelle (EPI) ; - Matériels et outillages spécifiques aux travaux de construction et d'aménagement ; - Un véhicule de service en pool.				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Port d'un EPI obligatoire ; - Mobilisation possible hors des horaires de travail habituel et le week-end ; - Etre titulaire du permis de conduire véhicules légers (VL).				
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Répartir les tâches et planifier le travail des équipes d'intervention ; - Conduire et suivre la réalisation des travaux et apporter un soutien logistique aux agents ; - Vérifier le bon état des routes et des infrastructures ; - Détecter les dysfonctionnements sur un ouvrage ; - Surveiller la qualité et la sécurité des chantiers ; - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail ; - Vérifier la mise en œuvre des dispositifs de signalisation et sécurité ; - Contrôler et suivre l'exécution des travaux dans le respect du cahier des charges (technique, administratif, financier) ; - Intervenir lors des intempéries (pluies diluviennes, houle, etc.) ; - Encadrer les activités de la cellule.				
14	ACTIVITES ANNEXES :				

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Agent technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Travaux publics

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Techniques d'entretien des voiries, des réseaux divers et des bâtiments		X	
	- Techniques, règles et procédures en matière de construction : terrassements, chaussées et ouvrages d'art, assainissement et dépendances, équipements, etc.		X	
	- Règles et normes particulières à la signalisation routière verticale et horizontale		X	
	- Techniques de gestion et d'organisation de chantier		X	
	- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité au travail		X	
	- Connaissance du petit matériel et engins de chantier		X	
	- Savoir encadrer du personnel et prendre des initiatives		X	
	- Avoir une bonne aptitude au travail en équipe et un bon relationnel		X	
	- Être polyvalent et disponible		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Travaux publics
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 à 5 ans. (minimum 3 ans)
----	---

Le Directeur de l'équipement

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :